

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

| | | | |
|----------------------|---|--------|---|
| Abonnement annuel | } France et Colonies fr ^{es} } Etranger | 10 fr. | SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal) |
| | | 15 fr. | |

2902 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance du 24 avril :

MM. Valas, Forest, Nicod, Chartier, Guinier, Bruyère, Carél, M^{lle} Sanceau, MM. Lescure, Guyot, Timon-David, M^{me} Vaux, MM. Balestre, Andreini, Maini.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 8 Mai 1928, à 20 heures.

1^o Vote sur l'admission des candidats présentés le 24 avril.

2^o Présentation de :

M. Thivind (Jean), Coutouvre (Loire), par MM. Goutaland et Larue. — M. Théodore (Olivier), administrateur délégué de la Société Anonyme de l'Imprimerie A. Rey, 14, place de la Martinière, Lyon (1^{er}), par MM. Riel et Beauverie. — M. Ochoterena (D^r Isaac), professeur de biologie à l'Université Nationale, Rosal 36, Colonia del Valle, D. F. Mexico (Mexique). — M. Brásavola de Massa (Alberto), conservateur du Musée d'Histoire naturelle, Avio, Trentino (Italie), *Coléoptères et Hémiptères hétéroptères du Trentin, Lamellicornes d'Europe et du Bassin de la Méditerranée*, par MM. Riel et Nicod. — M^{lle} Drevet (Marie), 3, rue des Capucins, Lyon (1^{er}), par M^{me} Damians et M. Riel. — M. Veyret, horticulteur, Liergues (Rhône), par MM. Roche et Royer. — M. Rangel (Eugenio), Praia de Icarahy, 369, Niteroy, E. do Rio

directives scientifiques. Vous rappellerai-je plus récemment quelle foule se pressait à la belle conférence de M. DEPÉRET, de nos collègues MAYET et ARCELIN sur cette brûlante question de Glozel ; c'est aussi qu'au lieu de se perdre dans des diatribes d'une violence souvent regrettable, ils avaient su, dans le langage modéré et académique dont on ne doit jamais se départir, vous exposer ce qu'ils avaient vu et ce qui leur paraissait découler de leurs constatations.

De pareilles réunions ont eu la réussite qu'elles méritaient et je m'en réjouis, non seulement pour nos conférenciers, mais pour notre Société elle-même. N'est-ce pas là la meilleure méthode de vulgarisation de notre œuvre ; n'est-ce pas la meilleure façon de faire connaître au grand public l'Anthropologie, la meilleure façon de nous amener des adhérents ? Je souhaite que d'autres de nos collègues s'engagent résolument dans cette voie, que désormais de pareilles réunions soient encore plus fréquentes qu'elles ne l'ont été l'année dernière, et en exprimant publiquement votre désir et votre espoir, je ne doute pas que cet appel ne soit entendu par tous ceux qui ont à cœur de collaborer au recrutement, au succès de notre Société.

Je m'en voudrais, Mesdames et Messieurs, d'abuser plus longtemps de vos instants, de vous priver du plaisir d'entendre les communications qui sont inscrites à notre ordre du jour. En cédant la place à M. le professeur LESBRE, laissez-moi simplement lui dire combien nous avons été heureux, en l'appelant à notre présidence, de rendre hommage non seulement à la haute compétence du savant, mais aux qualités si délicates de l'homme privé. Laissez-moi vous dire à tous une fois de plus, merci.

M. le professeur GUIART expose la question de la *race Galate* :

La question des races humaines en Europe est une des plus complexes qui puissent être en raison du brassage intense des éléments ethniques au cours des millénaires.

On peut envisager :

1° De grands dolichocéphales blonds, correspondant à la *race Nordique* de DENIKER et occupant seulement deux départements : le Nord et le Pas-de-Calais ;

2° De grands brachycéphales blonds, non encore décrits, groupés dans vingt-huit départements occupant le Nord et l'Est de la France, mais dont les individus les plus typiques s'observent actuellement en Lorraine, en Franche-Comté et en Savoie ; nommée par M. GUIART : nouvelle *race Galate* ;

3° De petits brachycéphales blonds, occupant quinze départements groupés surtout dans l'Ouest et dans le Centre et paraissant correspondre à la *race Orientale* de DENIKER ; mais la taille n'étant qu'un caractère secondaire, il s'agit, plus vraisemblablement, d'une variété petite de la race précédente, due au mélange de Galates et de Celtes ;

4° De grands brachycéphales bruns, occupant seulement trois départements et paraissant correspondre à la *race Adriatique* ou *Dinarique* de DENIKER ; pour moi, je serais encore tenté d'admettre qu'il s'agit d'une variété grande de la race suivante, due à un mélange différent de Galates et de Celtes ;

5° De petits brachycéphales bruns, occupant trente-six départements groupés dans l'Ouest, le Centre, le Sud-Ouest et le Sud-Est ; cette race française de première importance correspond à la *race Celtique* de BROCA, encore appelée *race Occidentale* ou *Cénévole* par DENIKER et *race Alpine* par RIPLEY ;

6° De petits dolichocéphales bruns occupant cinq départements : trois à l'Ouest, la Gironde, la Dordogne et la Haute-Vienne ; un au Midi, les Pyrénées.

nées-Orientales, et enfin la Corse ; cette race correspond à la *race Méditerranéenne* de RIPLEY ou *race Ibéro-insulaire* de DENIKER.

La race Galate a pris une place de tout premier plan dans la formation de la nation française dans les temps historiques. Alors que la race Celtique était déjà en place venue sur notre sol au cours des temps néolithiques, par l'Anatolie, les Balkans et la vallée du Danube, la *race Galate* serait venue par le nord de la mer Caspienne et de la mer Noire et n'aurait fait son apparition en Europe qu'au début de la période historique. Les deux races sont originaires d'Asie ; ce sont, suivant l'expression de Sergi, des *racés eurasiatiques*.

M. le Dr MAYET indique l'intérêt biologique, sociologique et ethnologique des *groupes sanguins*.

Lorsqu'on injecte le sang d'une espèce animale donnée dans la circulation d'un animal d'une autre espèce, les globules du sang étranger sont aussitôt détruits et leur hémoglobine, mise en liberté, apparaît quelques minutes après dans l'urine.

Une réaction semblable peut se produire également entre individus de la même espèce. Cette constatation a conduit à la notion des *groupes sanguins*.

Elle a immédiatement pris une importance capitale dans la technique de la transfusion du sang.

Elle permet d'éclaircir certains problèmes délicats susceptibles de se poser en médecine légale.

LANDSTEINER a découvert la présence d'hémolysines et d'isohémolysines permettant d'identifier trois groupes sanguins parmi les êtres humains (1904).

Il existerait dans le sérum humain deux facteurs, A et B, qui peuvent se manifester soit séparément, soit ensemble, ou faire défaut complètement — c'est-à-dire que l'on peut rencontrer chez l'homme, suivant les individus, des globules rouges appartenant respectivement aux groupes A, B, AB ou O (zéro, c'est-à-dire « non A », « non B »).

Les réactions possibles sont, pour les quatre différents sérums en présence des globules rouges des différents individus :

| SÉRUMS | | A | B | AB | O |
|-----------------|-------------|---|---|----|---|
| — | — | — | — | — | — |
| Globules rouges | A. | — | + | + | — |
| — | B. | + | — | + | — |
| — | AB. | + | + | + | — |
| — | O. | — | — | — | — |

En chirurgie, pour la transfusion du sang, il faut de toute nécessité que le sang du *donneur* ne soit pas incompatible avec celui du *récepteur*.

Dans l'identification des criminels, pour la détermination de la race d'un sujet donné, les groupes sanguins fournissent des données intéressantes.

Tout récemment, dans les *Annales de Médecine, légale*, MM. DUJARRIC DE LA RIVIÈRE et ROSSOWITCH ont montré son intérêt pour la recherche de la paternité.

C'est là une question qui peut être posée dans la pratique médicale et qui se présente fort embarrassante.

Elle fut formulée une fois comme suit, par une dame à un médecin qui avait toute sa confiance : « Vous connaissez mes quatre enfants. Il est possible que le père du troisième ne soit pas mon mari. Pourriez-vous me donner une certitude ? »